

Avant-propos

Une précédente analyse s'est attachée à souligner les limites du PIB (Produit Intérieur Brut) en matière de représentation de la prospérité d'un pays¹. Il est assurément réducteur de considérer que seule la richesse produite par l'activité économique peut apporter un sentiment de bien-être à la population. Le sentiment de bien-être ne repose pas que sur des revenus pécuniaires. Comment alors mesurer l'état de santé d'un pays autrement que par le PIB ? Comment établir des critères qui soient les plus proches de la réalité afin d'identifier au mieux non seulement le développement d'une société, de sa prospérité, mais également le bien-être de sa population ? Dans cette analyse, Annick Page, formatrice permanente au Cefoc, s'attache à démontrer que d'autres indicateurs sont tout à fait possibles.

Mots-clés : *Changement social – Complexité – Démocratie – Économie*

Nouveaux indicateurs, nouveau modèle de société

Dans son ouvrage « *Redéfinir la prospérité* »², Isabelle Cassiers propose de ne pas considérer le PIB comme seul critère de la richesse d'un pays. Pour l'auteure, utiliser le PIB comme unique indicateur de progrès économique et social influence notre manière de voir le monde. C'est une vision très capitaliste, monétariste. Cela signifierait que seul l'argent peut apporter un bien-être et qu'il suffirait alors de développer les revenus de chacun pour apporter le bonheur à toute une population. Or, une analyse précédente³ a montré que rien n'était moins sûr. À partir d'un certain seuil de revenus, il existe un net « découplage »⁴ entre revenus et sentiment de bien-être. C'est pourquoi il est nécessaire de recourir à d'autres indicateurs. Mais cela demande de modifier sa représentation au monde.

« L'enjeu du débat est important si l'on adopte le point de vue, assez largement reconnu, selon lequel le choix d'un indicateur influence la réalité. [...] Vouloir façonner de nouveaux indicateurs de progrès, c'est potentiellement modifier notre représentation du monde, redéfinir nos finalités et réinventer la manière de les poursuivre. Cette potentialité n'est toutefois pas éthérée, elle s'inscrit dans une transformation complexe de notre système économique, social, politique et doctrinal. »⁵

Toujours selon Isabelle Cassiers, pour redéfinir de nouveaux indicateurs, il est dès lors nécessaire de :

- 1) considérer des « résultats », comparables à des objectifs en termes de conditions d'existence, plutôt qu'une production évaluée monétairement. Le PIB ne comptabilise que les valeurs ajoutées produites dans l'activité économique c'est-à-

¹ A. PAGE, *Un pays où il fait bon vivre, c'est quoi ? De l'influence du mariage avec sa femme de ménage sur le PIB*, analyse 6, Namur, Cefoc, avril 2016.

² I. CASSIERS et alii, *Redéfinir la prospérité. Jalons pour un débat public*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2011, p.282.

³ A. PAGE, op.cit.

⁴ Le découplage se produit lorsque deux courbes de données relativement parallèles, et ayant un lien de causalité, se séparent de manière assez nette et ne suivent plus la même tendance. Cela signifie que le lien de causalité tend à disparaître. Ainsi, à partir d'un revenu d'environ 15 000 \$, le sentiment de bien-être stagne et ne suit plus la courbe d'augmentation des revenus.

⁵ Op. cit., p.66.

dire la richesse monétaire produite. Il serait intéressant de choisir des critères non liés à la monnaie comme le pourcentage de logements sociaux, l'accès à des soins de santé adéquats et proches ou encore l'accessibilité aux services publics ou la qualité des relations sociales ;

- 2) prendre en compte les patrimoines (les stocks, et non seulement les flux) dans leur diversité, notamment par respect pour les générations futures. Ce point concerne plus particulièrement les ressources naturelles. Le PIB se fonde sur la production de biens et services, et donc l'utilisation de matières premières sans tenir compte de l'état de leurs stocks ;
- 3) intégrer des questions de répartition, par souci d'équité. La création de richesse est une chose mais si elle n'est pas suivie d'une redistribution équitable et relativement équilibrée, l'objectif de bien-être collectif ne peut être atteint.

L'exemple du Bhoutan

Le Bhoutan est un petit pays himalayen, niché entre l'Inde et la Chine. Il fut longtemps fermé aux étrangers. Depuis les années septante, le roi et le gouvernement ont mis en place une politique basée sur des indices de bien-être très diversifiés. Après une consultation populaire de plusieurs mois, quatre axes de travail ont été définis :

- la conservation et la promotion de la culture bhoutanaise ;
- la sauvegarde de l'environnement ;
- l'utilisation durable des ressources ;
- la bonne gouvernance.

Ces quatre axes sont déclinés en neuf grands domaines : santé psychologique, santé, éducation, culture, utilisation du temps, bonne gouvernance, vitalité des communautés, diversité écologique et résilience⁶, niveau de vie. Ils induisent toute une série de réglementations : refus de la publicité, gestion strictement contrôlée des ressources forestières, obligation du port du vêtement traditionnel pour les fonctionnaires... L'idée sous-jacente de cette politique consiste à dire : « Devenons le changement que nous aimerions voir dans le monde ».

Une évaluation, effectuée tous les quatre ans, se base sur 72 critères relatifs aux neuf grands domaines. Mille personnes sont tirées au sort dans la population et consultées au moyen de 244 questions.

Étant donné son ouverture tardive aux influences étrangères⁷, le Bhoutan n'est pas encore trop influencé par le système capitaliste. La production et la consommation de masse n'ont pas (encore) fait trop de dégâts et le sentiment collectif reste prépondérant en partie grâce à l'influence importante de la philosophie bouddhiste, très présente puisqu'elle est reconnue comme religion d'État.

D'autres pistes d'indicateurs

Que retenir de cet exemple ? Bien entendu, il ne s'agit pas d'obliger les fonctionnaires à travailler en habit traditionnel. Mais la démarche entreprise au Bhoutan peut inciter la société belge et occidentale à remettre en question des évidences sur le concept de richesse d'un pays et sur ce qui est mis en place comme politique en vue du bien-être des citoyens. De quoi sommes-nous riches ?

Plusieurs institutions internationales proposent de compléter les chiffres du PIB par d'autres indicateurs. Ainsi est apparu l'IDH, l'Indice de Développement Humain. Mis en place en 1990 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à l'initiative de

⁶ C'est-à-dire la capacité d'une communauté de rebondir, de continuer à vivre, à se développer après un traumatisme ou une catastrophe.

⁷ Internet et le réseau de télévision n'ont été acceptés qu'en 1999.

l'économiste indien Amartya Sen et l'économiste pakistanais Mahbub ul Haq, il tient compte de trois critères principaux : la santé (par l'espérance de vie), le niveau d'éducation et le niveau de vie (par le PIB). Plus complet que le simple PIB, il donne des résultats parfois très différents de ce dernier comme le montre l'exemple de certains pays. Ainsi, le Qatar est troisième dans le classement des pays selon le PIB/habitant (2013, chiffres du FMI⁸) et 31^{ème} dans la liste de l'IDH (rapport 2014 du PNUD, chiffres de 2013).

Autre indice intéressant qui y est lié : l'indice d'inégalité de genre qui prend en compte les disparités liées au genre, soit les différences de situation de vie entre les hommes et les femmes dans un pays.

Ou encore le *Better Life Index* (indice du vivre mieux)⁹, initié par l'OCDE mais qui reste un indice principalement économique.

En Belgique, en 2012, la Région wallonne éditait un sondage à l'attention de la population. Les citoyens étaient invités à choisir, parmi 18 critères, les dix qu'ils mettraient en priorité pour définir le bien-être dans une société. La Région Wallonne a ainsi mis l'accent sur cinq indices :

- l'indice de situation sociale,
- l'indice de bien-être,
- l'empreinte écologique et la biocapacité,
- l'indice de situation environnementale,
- le capital économique.

Par ailleurs, l'IWEPS¹⁰ a été chargé de travailler sur des indicateurs. Des outils sont déjà proposés pour évaluer les deux premiers indices (situation sociale et bien-être).

Et si chacun s'essayait à l'exercice ?

Au Cefoc, des participants se sont interrogés sur la « mesure » du bien-être. Ils se sont essayés à l'exercice au départ de la question suivante : comment définir le bien-être d'une population ? La démarche pédagogique utilisée est développée en annexe de cette analyse.

D'abord de manière individuelle, chacun a fait le choix de dix indicateurs sur les 18 proposés par la Région Wallonne (voir annexe). Cette mise en situation a permis aux participants de se rendre compte à quel point l'exercice est sensible et ardu. Mais la réflexion ne s'est pas arrêtée là. Lorsque chaque participant a fait part au groupe de ses choix, faut-il alors privilégier le choix de la majorité et ne considérer que la somme des choix individuels ou bien partir des propositions et entrer dans une démarche de concertation argumentée ? C'est toute la question de l'enjeu démocratique.

En conclusion : quelle société du bien vivre ?

Les nouveaux indicateurs devraient donc témoigner des éléments qui constituent la conception du bonheur, être porteurs d'un nouveau projet de société, permettre un changement de cap significatif, une « sortie de sentier ».

⁸ Fonds monétaire international, World Economic Outlook Database – Données pour l'année 2013.

⁹ L'indice du vivre mieux s'inscrit dans le cadre du programme de l'OCDE « *The Better Life Initiative* » (l'Initiative du vivre mieux), lancé en mai 2011. Cette initiative s'appuie sur le rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure de la performance économique et du progrès social.

¹⁰ L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement (extrait du site www.iweps.be).

Dans l'ensemble, un problème majeur se pose concernant tous ces indicateurs nationaux et internationaux : ils n'arrivent pas à s'imposer dans la pensée politique. Le PIB reste hégémonique et la recherche d'une croissance positive n'a de cesse de s'imposer dans les statistiques et les justifications de politiques économiques. Cela signifie que l'on reste dans un projet de société centré sur le monétaire. Avec l'arrivée même discrète de nouveaux indicateurs, certains économistes espèrent une ouverture de pensée vers un potentiel changement de cap.

Qui décide en dernier ressort ? Qui a la légitimité d'asseoir la définition de ces nouveaux indicateurs et de leur évaluation ? Comment imposer ces nouveaux indicateurs et les politiques économiques et sociales qui y seront liées ? Autant de questions qui complexifient un peu plus la réflexion et qui interrogent la dimension démocratique de cette question économique. « Un seul coup de houe ne fait pas pousser les haricots » dit le proverbe. Ils ne pousseront donc que si on leur donne les nutriments, les soins et le temps nécessaires. Un seul coup de houe ne suffira pas. Le monde ne changera pas d'un coup. Il faut du temps, de l'énergie et la volonté humaine d'y arriver.

Annick PAGE,
Formatrice permanente au Cefoc

Pour travailler ce texte en groupe

Objectif : définir en groupe ce qui constitue le bien-être d'une population.

1. À partir des 18 icônes proposés par la Région Wallonne (voir annexe), chaque participant choisit dix thématiques prioritaires pour une politique sociale et économique qui vise le bien-être de sa population.
2. Mise en commun des choix individuels en totalisant les voix pour chaque icône.
3. Question : s'en tient-on au choix de la majorité ou bien entame-t-on un débat sur ce qui a motivé les choix ?
4. Si le débat est accepté, échanges et discussion pour arriver à un consensus.
5. Après le choix des dix thématiques, le groupe est invité à réfléchir sur les indicateurs concrets et les critères d'évaluation liés à chaque thématique. Comment évaluer la mise en place et la réalisation des objectifs à atteindre dans les différentes thématiques ?